

Prévenir la propagation de la COVID-19

En utilisant ces mesures de prévention, vous vous protégez et protégez les autres autant que possible



Pratiquez l'éloignement physique. Restez toujours à deux mètres l'un de l'autre.



Il ne doit pas y avoir plus de cinq personnes dans la même zone ou pièce en même temps.



Lavez-vous les mains plus souvent que d'habitude. Utilisez du savon et de l'eau si possible, ou utilisez un désinfectant pour les mains si vous ne disposez pas d'eau savonneuse.



Évitez de faire du co-voiturage avec vos collègues de travail. Prenez des véhicules séparés.



Évitez de vous toucher le visage, les yeux, la bouche ou le nez.



Toussez/éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir, puis jetez le mouchoir.



Si vous êtes malade, restez à la maison. Si vous commencez à vous sentir malade au travail, rentrez chez vous. Faites savoir à votre supérieur si vous êtes malade.



Conseil scolaire
acadien provincial